



## Le futur visage de la Cité de la Lumière choisi début 2016

Centre d'innovation collaboratif, la « Cité de la Lumière » réunira toutes les activités scientifique et technique du Cluster Lumière. « Pour le moment, quatre projets d'environ 10000mètres carrés portés par les groupes Cardinal, Sogedi, DCB et Vinci sont en concurrence, nous devrions trancher au début de l'année », lâche Patrick Clert-Girard (photo), délégué général du Cluster. Si l'emplacement n'est pas définitif -il pourrait s'agir du Carré de Soie-, la Cité comptera aussi un incubateur et un espace grand public. Les murs sont financés par le Cluster, mais 1,05 million d'euros viennent d'être débloqués dans le cadre du plan État-Région pour assurer les premiers d'achats d'équipements.